

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en biologie animale, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE LORRAINE, session 2024

La Présidente de l'Université de Lorraine

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en biologie animale, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE LORRAINE, au titre de l'année 2024 :

Monsieur FONTAINE Pascal, professeur des universités cl.ex., président, Université de Lorraine, Vandoeuvre.

Monsieur MAILLY Laurent, ingénieur de recherche, expert, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame STOUVENOT Nathalie, ingénieur d'études hors classe, Université de Lorraine, Nancy.

Madame TOLU Stefania, ingénieure d'études de classe normale, Université de Paris, Paris.

Fait à _____, le _____